

## TARIF HEBERGEMENT au 01/01/2024

Suite aux délibérations du Conseil d'Administration de l'EPLEFPA AGRICAMPUS, le tarif d'hébergement s'élève à :

- **Prix de la semaine complète (4 nuits + restauration) : 87,00 €**

Tout apprenti doit se présenter dès le **lundi matin** avec son matériel individuel de couchage (Alèse, drap housse 90cm, drap plat, duvet ou couverture, oreiller, affaires de toilette et cadenas)

*Les prix peuvent varier en cours d'année (tarifs validés en Conseil d'administration de l'EPLEFPA d'Hyères).*

## REGLEMENT

**Les demandes d'internat doivent être faites par écrit.** Les places d'internat sont attribuées en fonction des disponibilités et de la Direction de l'EPLEFPA.

En ce qui concerne le paiement, vous recevrez une facture du LEGTA par trimestre.

**Les nuits découchées ne donnent pas lieu à remboursement sauf en cas d'absence d'au moins 15 jours justifiée par un Arrêt de Travail.**

### **A noter :**

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté.

La famille est immédiatement avertie par nos soins : **Veuillez faciliter notre tâche en nous signalant tout changement de numéro de téléphone.**

**Nous vous rappelons qu'un mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné d'un membre de sa famille.**